

Image not found or type unknown



disponibilités d'office

Par **soumille**, le **18/02/2020** à **10:48**

bonjour, je viens d'être mise en disponibilités d'office après 3 ans de longue maladie , la longue durée ma été refuser pour une reprise avec reclassement sur un autre poste, c'est a dire d'agent d'entretien , on demande un poste administratif voir poste d'accueil de mairie.. Ne rentrant pas dans le moule auprès du maire actuel on ne ma rien proposer comme poste dans les bureau en sachant qu il y a un poste d'accueil dispo...je me retrouve depuis le 1 février en disponibilités d'office sans rémunération, j'aimerais savoir si je peut prétendre a une rémunération autre ou si la mairie a bien le droit de faire ça...Quel sont mes recours...

Je vous remercie pour vos réponses ...

Anne marie